

La **LET**  
**TRE** du  
**GÂTI**  
en **NAIS**  
**BOUR**  
**GOGNE**



BULLETIN D'INFORMATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET DU SIVOM

BRANNAY - BUSSY-LE-REPOS - CHAUMOT - CHÉROY - CORNANT - COURTOIN - DOLLOT - DOMATS  
ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE - FOUCHÈRES - JOUY - LA BELLIOLE - LIXY - MONTACHER-VILLEGARDIN  
NAILLY - PIFFONDS - SAINT-AGNAN - SAINT-VALÉRIEN - SAVIGNY-SUR-CLAIRIS - SUBLIGNY - VALLERY  
VERNOY - VILLEBOUGIS - VILLENEUVE-LA-DONDAGRE - VILLEROY - VILLETHIERRY



**SIVOM et Communauté de Communes  
du Gâtinais en Bourgogne**  
6, rue Danton - 89690 CHÉROY  
03 86 97 71 94

**contact@gatinais-bourgogne.fr**  
Accueil : tous les jours de 9h à 12h et de  
14h à 17h (sauf le mardi après-midi)

*www.gatinais-bourgogne.fr*

Facebook :  
*/GatinaisEnBourgogne*

Instagram :  
*gatinais\_en\_bourgogne*

PanneauPocket :  
*CC du Gâtinais en Bourgogne*

Vous souhaitez réagir à un article, avoir  
plus d'informations sur un sujet précis,  
ou simplement nous faire part de vos  
remarques et idées ? Vous pouvez nous  
contacter par email à :  
*communication@gatinais-bourgogne.fr*

**La Lettre du Gâtinais en Bourgogne**  
**Bulletin d'information**  
**de l'intercommunalité**

Directeurs de la publication :  
Christine Aita, Jean-François Chabolle  
Conception et rédaction :  
service communication  
Conception graphique et mise en page :  
*www.beegraph.fr*  
Crédits photo :  
service communication, sev@idxprod,  
Freepik, DR  
Périodicité :  
2 numéros par an  
Impression :  
Imprimerie Barré à Collemiers  
Tirage : 10000 exemplaires  
ISSN 2275-4598 / Dépôt légal à parution

Imprimé sur papier recyclé

# NUMÉROS UTILES

## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître le calendrier des pharmacies de garde,  
suivez ce lien : <https://bit.ly/41IJmaS> ou scannez le code ci-dessous :



## MÉDECINS

**Dr Marie CADER-BREDON**  
Gynécologue  
8, rue de l'Hôtel de Ville  
89690 CHÉROY  
03.86.66.56.82

**Dr Christian DIGUE**  
Médecin généraliste  
6, Grande Rue  
89500 ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE  
03.86.86.00.01

**Dr Éric HEBRAS**  
Médecin généraliste  
45, Grande Rue  
89100 NAILLY  
03.86.97.02.77

**Dr Claudia POPOVICI**  
Médecin généraliste  
43, rue de la République  
89150 SAINT-VALÉRIEN  
03.86.88.60.12

**Dr Jérôme JACQUIET**  
Dentiste  
5, place de la Paix  
89150 SAINT-VALÉRIEN  
03.86.88.62.82

**PÔLE DE SANTÉ DE DOMATS**  
5, place de l'Église  
89150 DOMATS  
09.72.43.30.03

**CLINIQUE PAUL PICQUET**  
12, rue Pierre Castets  
89100 SENS  
03.86.95.86.86

**CENTRE HOSPITALIER  
DE SENS**  
1, avenue Pierre de Coubertin  
89100 SENS  
03.86.86.15.15

## NUMÉROS D'URGENCE

**ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE ..... 119**  
**ACCUEIL PERSONNES SANS ABRI ..... 115**  
**VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ..... 3119**  
**PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES ..... 114**  
**SAMU ..... 15**  
**GENDARMERIE NATIONALE ..... 18**  
**SAPEURS-POMPIERS ..... 18**  
**CENTRE ANTI-POISON ..... 0140054848**

# SOMMAIRE

**4-5**

Entretien avec Jean-François Chabolle

**6-7**

En bref

**8-15**

**Dossier :** **Mieux se déplacer pour mieux vivre**  
*Les initiatives locales – Mobil'Éco –  
La vallée de la Cléry*

**16-17**

Les finances de la communauté de communes

**18-19**

L'eau : un bien commun à préserver

**20-21**

La journée olympique du Gâtinais –  
Du théâtre à Vallery

**22-23**

Le Jour de la nuit – 100% vélo –  
La désertification médicale

**24**

Agenda



# CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ FORTE

Attractivité, développement culturel et touristique : notre territoire affirme sa spécificité. Quelques questions à **Jean-François Chabolle**, président de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne.

## **Jean-François Chabolle, quelles sont les perspectives pour les mois à venir dans notre territoire ?**

Notre priorité c'est évidemment de développer l'attractivité du territoire. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est qu'il permette à chacun d'y trouver sa place et d'y vivre le mieux possible.

Nous cherchons toujours à renforcer l'offre de services au quotidien. C'est tout l'enjeu des espaces France services d'Égriselles-le-Bocage et Chéroy, qui chaque jour prouvent davantage leur efficacité. Les habitants n'auront plus besoin de faire 50 km pour effectuer ces démarches essentielles.

Mais l'attractivité c'est aussi construire une identité forte - dire qui l'on est, quelle est notre différence - et en être fier. C'est un défi d'autant plus important que le Gâtinais en Bourgogne occupe une place géographique particulière, aux confins de la Bourgogne, de l'Île-de-France et du Loiret. Il faut que nos concitoyens soient heureux d'y vivre, et donner l'envie à d'autres de s'y installer.

Notre territoire doit sans cesse évoluer et se renouveler. Cela passe en grande partie par le développement culturel et touristique, et par la mise en place de projets et d'événements fédérateurs.

**“Dire qui l'on est,  
quelle est notre  
différence  
- et en être fier”.**

### **Quelles sont les actions concrètes à venir ?**

De nombreux projets se construisent autour du sport, de la culture et du tourisme vert.

Notre territoire, qui est toujours à la pointe, a souhaité par exemple être parmi les premiers à célébrer le passage de la flamme olympique dans l'Yonne, en organisant un grand forum qui rassemblera tous les acteurs du monde du sport.

La culture, elle aussi, est au centre de nos préoccupations. Je tiens d'ailleurs à souligner que les élus ont toujours voté à l'unanimité les budgets culturels. Le grand chantier de la nouvelle école de musique arrive aujourd'hui à une étape de mise en œuvre opérationnelle : le choix du projet sera

finalisé fin juin et le marché définitivement attribué en juillet pour une ouverture en 2025.

Cette année sera également marquée par l'installation sur notre territoire d'une troupe de théâtre professionnelle, qui va créer un festival à partir de cet été dans les jardins de Vallery, tout en s'investissant concrètement auprès de nombreux acteurs locaux.

Plus que jamais nous prenons conscience des problématiques environnementales, qui nous amènent à innover et à nous démarquer. Plusieurs projets orientés vers le tourisme vert voient le jour : c'est le cas de la vélo-route voie verte, du projet de la vallée de la Cléry ou de la semaine consacrée à la pollution lumineuse que nous organiserons au mois d'octobre, en marge du « Jour de la nuit ».

### **Ce numéro est consacré à la mobilité. Quels sont les défis à relever dans ce domaine ?**

Je parlerai d'abord des mobilités douces, qui permettent de mieux se déplacer au quotidien et qui sont un vrai levier de développement sportif et touristique.

Ainsi la voie verte, qui sera un formidable outil local mais qui permettra également de développer l'attractivité touristique, en reliant notre territoire à l'ensemble du réseau européen. Le projet de la vallée de la Cléry s'inscrit lui aussi dans cette volonté de soutenir une mobilité plus respectueuse de l'environnement tout mettant en valeur les atouts de notre pays.

Nous souhaitons d'ailleurs célébrer le vélo comme un moyen de transport essentiel qui n'est pas uniquement réservé aux loisirs : pour clore la Semaine européenne de la mobilité, nous organiserons à Chéroy une journée-événement dédiée aux deux-roues sous toutes ses formes.

Il n'en reste pas moins vrai que la mobilité, et particulièrement celle liée au travail, reste un défi majeur en milieu rural. C'est un sujet complexe, les solutions restent à trouver. Même s'il faudra du temps pour désenclaver les territoires les plus isolés, il est important de soutenir les initiatives qui existent déjà. C'est ce que nous faisons par exemple avec Mobil'Eco, qui permet aux personnes dépourvues de moyens de transport de se déplacer. La mobilité sera en tout cas l'un des grands sujets évoqués lors de la première rencontre inter-entreprises que la communauté de communes organisera au mois de septembre. Dans ce domaine, une réelle transformation ne pourra se faire qu'en unissant les efforts et les énergies.



## Des producteurs locaux à la cantine du collège

Mardi 28 février était organisé, à l'initiative de François Genevne-Lebailly, chef de cuisine de la cantine du collège du Gâtinais à Saint-Valérien, un repas 100% local lors duquel était organisée une rencontre entre les élèves et les producteurs, occasion pour ces derniers de présenter leur activité aux élèves et d'échanger avec eux.

# EN BREF

Actualités, événements, temps forts... Quoi de neuf dans le Gâtinais en Bourgogne.

## Projet alimentaire territorial

C'est au mois de mars, dans le cadre du salon de l'agriculture, que s'est tenue la remise des prix de l'appel à projets national 2022-2023 du Programme national pour l'alimentation (PNA). Les quatre communautés de communes du nord de l'Yonne (Gâtinais en Bourgogne, Jovinien, Vanne et Pays d'Othe ainsi que Yonne Nord) avaient présenté un projet commun. Ce projet fait partie des 35 lauréats (sur 140 !) qui ont été distingués.





## Master class jazz à l'école de musique

À l'occasion du concert de Pascal Gaubert à Domats organisé par l'association Rencontres Culturelles du Gâtinais en Bourgogne, les élèves de l'école de musique ont restitué le travail préparé au cours d'une master class Jazz organisée en collaboration avec Pascal Gaubert. Sous l'œil attentif de la directrice de l'école de musique, les chorales enfants et ados ainsi qu'une sélection d'élèves des classes de musique et de théâtre de l'école ont offert au public venu en nombre de très jolies performances. Bravo aux élèves de l'école de musique et merci à Pascal Gaubert et son quartet de s'être prêtés au jeu !

## Pacte Territoires

Le Conseil départemental et les maires de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne ont signé le Pacte Territoires, un plan d'aides de 36 millions d'euros mis en place par le Département de l'Yonne pour soutenir les projets des communes et intercommunalités. Pour notre territoire, l'enveloppe s'élève à 320.000 euros. Toutes les subventions octroyées concernent les investissements locaux. En tout, 13 dossiers ont été traités. Les aides allouées permettront de financer des travaux de rénovation énergétique de bâtiments communaux, des travaux de voirie ou encore la réfection de vitraux d'église. Selon le souhait de Jean-François Chabolle, l'intercommunalité n'a pas souhaité demander de subvention, afin que soient privilégiés les projets portés par les communes du territoire.







A photograph of a forest with many thin, vertical tree trunks. In the foreground, a person's arm and hand, wearing a blue and white striped sleeve, are reaching out towards the trees. The ground is covered with dry leaves and some green plants with small purple flowers.

Dossier

# MIEUX SE DÉPLACER POUR MIEUX VIVRE

A l'heure de la prise de conscience des enjeux environnementaux et de l'augmentation des coûts de l'énergie, la question de la mobilité est plus que jamais au centre des préoccupations, en ville comme en milieu rural. S'il n'existe pas de solution unique et globale, une palette variée d'actions et d'initiatives permet, de plus en plus, d'accompagner les territoires dans leur adaptation à de nouveaux usages.

# Les initiatives locales

Que ce soit à travers la mise en valeur des mobilités douces ou la promotion d'un meilleur usage de la voiture, les actions qui nous amènent à changer nos habitudes de déplacement ne manquent pas sur le territoire. En ligne de mire : généraliser des modes de déplacements plus flexibles et plus responsables.

## Projet Karos

L'entreprise Karos propose des solutions de covoiturage pour les entreprises et les collectivités. Depuis janvier 2023, elle collabore, sur notre territoire, avec l'entreprise FM Logistic, implantée sur la zone d'activité de Savigny-sur-Clairis. Sur les 170 personnes employées par FM Logistic, 31 personnes sont inscrites à cette solution de covoiturage et 42% l'utilisent au quotidien.



## Voie verte

La Communauté de communes, en partenariat avec le pôle d'équilibre territorial et rural du nord de l'Yonne, qui rassemble les quatre communautés de communes autour de Sens et la communauté d'agglomération du grand Sénonais, a l'ambition de développer une vélo-route voie verte le long de l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Montargis à Sens. Ce projet s'inscrit dans la dynamique actuelle de développement du vélo et des mobilités douces. Ce circuit, qui traverse trois départements et trois régions, pourrait même avoir une ampleur nationale à horizon 2025.





## Plan vélo

L'objectif du plan vélo, l'un des volets du plan d'actions sur la transition écologique, est de faire du vélo une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité, et plus généralement de rendre le vélo accessible à tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. À terme, le plan vélo permettra d'obtenir un recensement exhaustif des acteurs vélo du territoire et d'établir une cartographie précise de ses itinéraires cyclables.



## Challenge mobilité

Depuis 2022, les employés de la communauté de communes se prêtent au Challenge Mobilité, qui vise à promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, etc.) lors des trajets domicile-travail. Il a également pour objectif de valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui en facilitent l'usage. À titre indicatif, en 2022, 18 employés se sont inscrits au Challenge Mobilité, ce qui a permis d'éviter 1358,3 km de trajets individuels.

# MOBIL'ÉCO LA MOBILITÉ POUR TOUS

Créée en 2003, l'association Mobil'Eco propose des **accompagnements personnalisés** afin d'aider les personnes sans moyens de transport à trouver des solutions pour se déplacer de manière autonome.

## 4 QUESTIONS À Patricia Flavien Présidente de Mobil'Eco



### Dans quel contexte est née la plateforme Mobil'éco ?

Mobil'éco est née en 2003, dans le cadre du programme emploi-jeunes. À l'origine, la plateforme Mobil'éco dépendait de l'association Ailes. Depuis 2017, c'est une association indépendante. Nous disposons de l'agrément ateliers et chantiers d'insertion (ACI), qui propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

### Quels services propose-t-elle ? Comment faire pour en bénéficier ?

Mobil'éco propose des services de transport solidaire à la demande, qui permettent aux bénéficiaires de suivre une formation, se rendre à un entretien d'embauche ou à leur poste de travail, tout en cherchant avec le conseiller en mobilité une solution plus pérenne. L'association permet aussi la location de voitures et deux roues (scooters électriques et thermiques) et propose des formations d'auto-école sociale (code et conduite) ainsi que du conseil en mobilité. Pour en bénéficier, il faut le demander à la personne qui vous suit dans le cadre de votre insertion professionnelle (Mission locale, Pôle emploi, Conseil départemental...) ou au CCAS de votre commune qui, selon votre situation, peut également prescrire ce type de dispositif.

### Quels sont les retours d'expérience ?

Nous avons commencé par le transport à la demande, auquel se sont progressivement adjoints la location de voitures puis de deux roues, l'auto-école sociale puis le garage social, et enfin la vente de véhicules – carte grise incluse - préalablement remis en état par nos soins. Les résultats sont très encourageants. On se sent utiles.

### Quelles sont les évolutions à venir ?

Nous voudrions développer des actions en direction des zones rurales, pour les publics les plus essouffés. Avec les Gilets jaunes, la mobilité est devenue un enjeu pour toutes les politiques publiques. Aujourd'hui les gens connaissent mieux Mobil'éco. Nous aimerions pouvoir faire des ateliers, montrer ce qu'est la mobilité, comment être accompagné, comment être aidé. Nous allons bientôt proposer des formations pour montrer ce qu'est la mobilité solidaire, développer l'écoconduite dans le cadre de l'auto-école ou auprès des collectivités [dans le cadre du Plan climat]. Il y a mille choses à faire.



Une partie de la flotte de Mobil'Eco

**A noter**  
Mobil'eco accueille des publics en situation de précarité (demandeurs d'emploi, salariés précaires, intérimaires). Il est nécessaire de passer par un référent pour avoir accès à ces services (Pôle emploi, Mission locale...).

## Les services Mobil'Éco

- \* Le transport solidaire à la demande
- \* La location de deux-roues et de voitures
- \* Le garage associatif
- \* Une auto-école associative

L'association, qui propose un diagnostic mobilité personnalisé et individualisé, peut fournir des informations et des conseils sur les aides financières liées à la mobilité ou un accompagnement vers l'autonomie durable (acquisition de micro-crédit pour l'achat de véhicule).

Pour toute question, vous pouvez contacter la conseillère mobilité au **06 07 42 08 76**



Le garage solidaire de Rosoy

# LA VALLÉE DE LA CLÉRY : ENTRE TOURISME ET PATRIMOINE

Mettre en valeur la vallée de la Cléry c'est faire connaître le Gâtinais à travers **un parcours cyclo-touristique attractif**. Objectif affiché : valoriser les qualités du territoire tout en abordant la mobilité douce, l'aménagement touristique ou encore le développement économique.

Le projet de valorisation de la vallée de La Cléry est issu d'une démarche commune menée par la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne avec deux autres collectivités, la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et la Communauté de Communes des 4 Vallées.

Un itinéraire a été identifié au départ de Vernoy - la source de la Cléry - jusqu'à Dordives, pour un total d'environ 43 km, dont 8 km au sein du Gâtinais en Bourgogne (le tronçon Vernoy/Savigny-sur-Clairis). Le patrimoine existant sur le parcours a été identifié, afin d'être mis en valeur pour développer un tourisme local et familial. Les cyclistes pourront se reposer dans les nombreuses places de village, lavoirs, églises ou musées du territoire.

Cet itinéraire, qui s'appuiera sur la voirie existante, verra le jour grâce à une signalétique spécifique bien identifiable. Des aménagements seront nécessaires pour sécuriser le parcours. L'objectif est un aboutissement du projet en 2024.

Les enjeux de la Vallée de La Cléry dépassent le seul développement touristique. En effet, l'ambition nationale de développement du vélo s'inscrit dans une problématique de transition écologique et d'approfondissement des mobilités douces. Les cyclistes pourront emprunter cet itinéraire sécurisé pour se rendre au travail, grâce à des tronçons supplémentaires reliant la zone d'activité de Savigny-sur-Clairis. La pratique du vélo gagnerait ainsi à se développer, satisfaisant les enjeux de l'écomobilité autant que les recommandations de santé – manière de joindre l'utile à l'agréable !



# “Un projet à dimension écologique pour mettre en valeur le patrimoine du Gâtinais”

C'est **Tara Mousavier**, chargée du développement culturel et touristique de Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, qui supervise le projet de mise en valeur de la vallée de la Cléry.



## Pouvez-vous présenter le projet en quelques mots ?

C'est d'abord un projet collectif qui relie trois territoires et deux départements (l'Yonne et le Loiret), à travers un parcours cyclable permettant aux voyageurs traversant la Bourgogne d'atteindre la Scandibérique [itinéraire reliant la Norvège à l'Espagne]. La mise en valeur de la vallée de la Cléry est aussi l'occasion de faire (re)découvrir aux promeneurs le patrimoine naturel, culturel et touristique du Gâtinais. Enfin, c'est un projet à dimension écologique, qui met en avant les mobilités douces (vélo, marche ou trottinette).

## Quelle forme prendra ce projet précisément ?

L'idée est de créer une identité autour de la Cléry, en agrémentant l'itinéraire de points de destination (visite de monument, déjeuner sur une aire de pique-nique...) et de boucles thématiques s'appuyant sur le patrimoine local afin de toucher différents publics (sportifs, familles, enfants). Nous aimerions faire passer la vallée de la Cléry d'un statut de détour à celui d'une véritable liaison entre le Sénonais et le Val de Loire, via un itinéraire cyclable attractif et cohérent.

# LES FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 7 avril, le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité les comptes de 2022 et les **prévisions budgétaires** pour 2023.

Les services à la population, toujours plus nombreux, ne s'accompagneront pas d'augmentation d'impôt.



Les élus sont attentifs au développement des activités culturelles sur le territoire. L'enveloppe des subventions aux associations est passée de 28 700 € en 2022 à 35 860 € en 2023. Les enseignements de l'école de musique, de théâtre et de danse, qui compte aujourd'hui 203 élèves, sont financés par la collectivité à hauteur de 1 383 € par élève.

La communauté de communes a repris, depuis le début de l'année, la gestion du gymnase et de l'anneau sportif de Saint-Valérien. 201 000 € sont prévus pour en assurer le fonctionnement, tout en assurant de la même manière l'entretien et le fonctionnement des tennis couverts.

Développer le territoire nécessite d'être attentif aux plus jeunes. La construction d'un futur pôle culture-enfance-jeunesse est à l'étude. Le concours d'architecture est en cours ; le projet sera financé à 80 % par des subventions pour un montant total de 8 928 000 €.

647 enfants ont profité des loisirs proposés par le service Enfance Jeunesse en 2022 pour un coût modique (la collectivité prenant en charge 347 € par enfant).

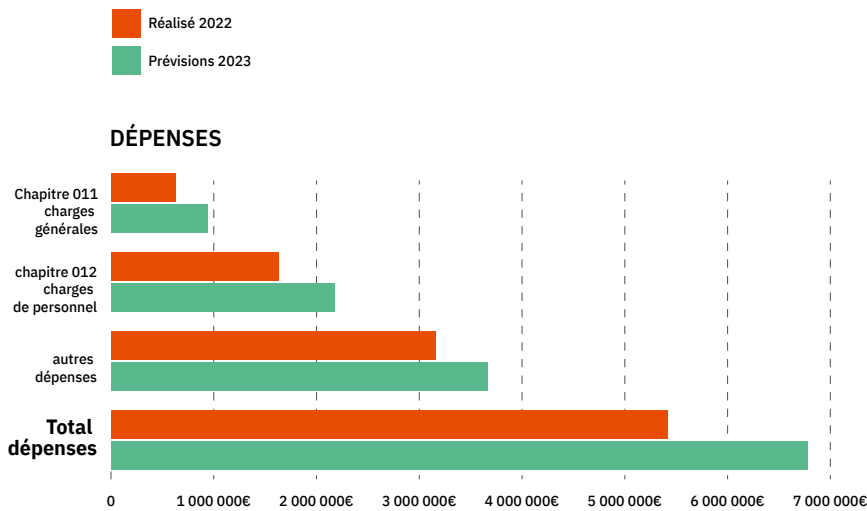
La préservation de l'environnement est un enjeu majeur. Dans le cadre de la GEMAPI (gestion

des milieux aquatiques et de prévention des inondations), 150 000 € ont été affectés à la protection de nos rivières. Concernant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), 275 000 € sont prévus pour les contrôles des dispositifs. En 2026, la communauté de commune devra prendre en charge l'assainissement collectif et le service de l'eau. Une nouvelle compétence instituée par l'État qu'il nous faut d'ores et déjà commencer à préparer. Le budget 2023 prévoit 578 700 € pour accompagner la définition des schémas directeurs pour les communes qui n'en sont pas encore dotées et la montée en puissance d'un service qui aura, à terme, un rôle majeur dans le développement de notre territoire.

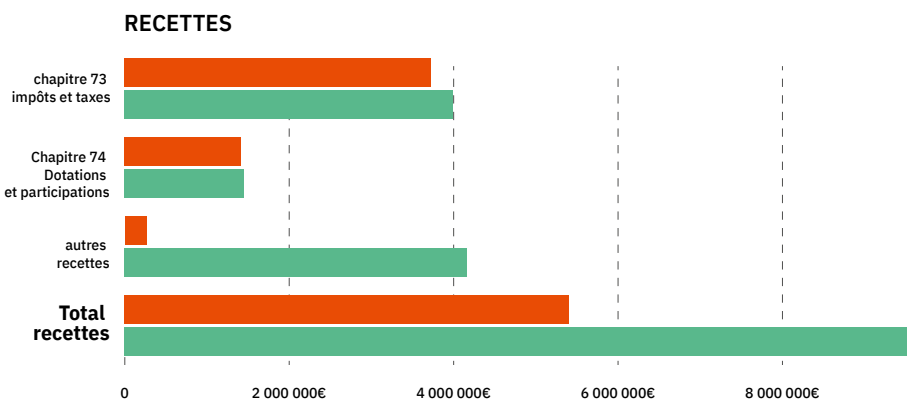
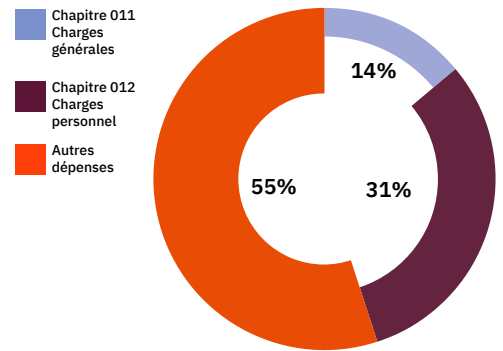
Pour maintenir l'attractivité des zones d'activités économiques de notre territoire et les rendre toujours plus compétitives, un budget de 17 550 000 € répartis sur les cinq zones a été voté, qui permettra de les entretenir, de les sécuriser et de les développer.

Le Plan Climat, qui s'articule avec le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), permet d'intégrer outre les contraintes de développement durable, les organisations des réseaux pour un développement plus réfléchi et plus harmonieux du territoire. 435 000 € y sont consacrés.

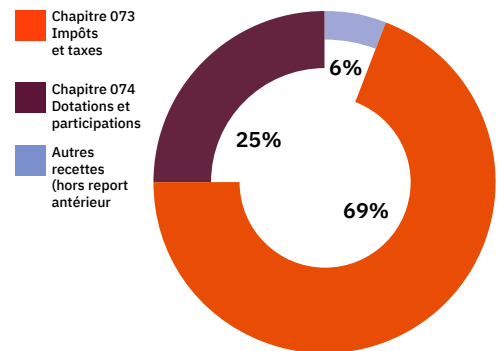




**BUDGET GÉNÉRAL 2023 DÉPENSES**



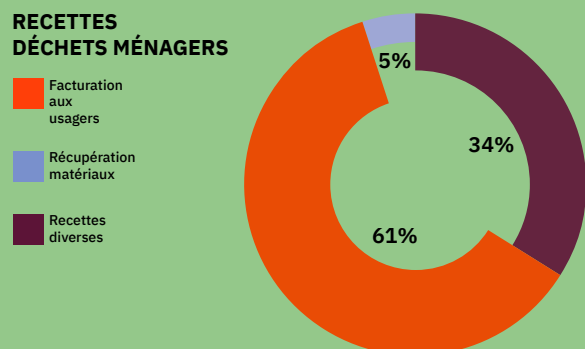
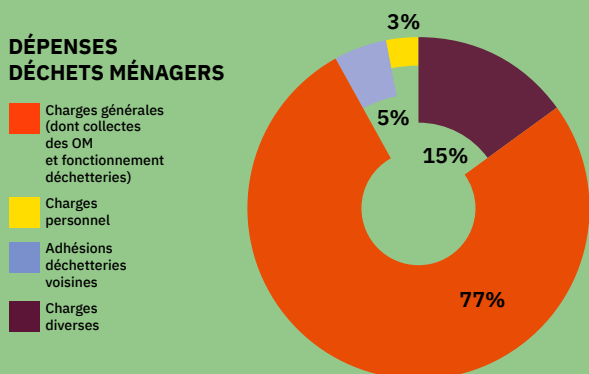
**BUDGET GÉNÉRAL 2023 RECETTES**



# Focus sur les ordures ménagères

Compte tenu des contraintes nationales et internationales, le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères a augmenté de 30%. Les élus, soucieux de ne pas ajouter aux difficultés des ménages, ont fait le choix de ne répercuter que 20% de la hausse sur la facturation aux usagers.

Le budget annexe des ordures ménagères, équilibré en dépenses et en recettes à 4 302 854 €, tient compte de cette augmentation, et prévoit également l'achat de composteurs collectifs (pour répondre à l'obligation sur les biodéchets), d'un broyeur intercommunal et des travaux d'agrandissement de la déchetterie de Fouchères.



# L'EAU UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Les derniers épisodes de sécheresse nous rappellent que l'eau est une ressource précieuse qu'il faut préserver. Voici **quelques astuces** et bonnes pratiques pour nous aider à l'économiser au mieux.

**Repérer et réparer les fuites :** un robinet qui goutte, c'est jusqu'à 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour !).

**Installer des "mousseurs" sur les robinets et dans la douche :** en diffusant de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule, ils permettent de réduire le débit de 30 à 50 %.

**Choisir des appareils électroménagers peu gourmands en eau :** privilégier un lave-linge ou un lave-vaisselle classe A, à ne faire tourner qu'en charge complète pour économiser 35 à 60 litres d'eau par lavage.

**Utiliser la touche "éco"** de son lave-vaisselle et de son lave-linge, et les faire fonctionner en dehors des heures de pointe de consommation d'énergie.

**Prendre une douche en 5 minutes** et oublier le bain permet une économie de 130 litres d'eau à chaque douche. Couper l'eau pendant le savonnage, rasage ou brossage de vos dents est également une bonne idée.

**Arroser « à la fraîche », tard le soir ou tôt le matin** permet d'économiser 6 litres d'eau par m<sup>2</sup> arrosé, et utiliser de préférence un système de goutte à goutte.

**Récupérer l'eau de pluie** pour arroser les plantes, son jardin ou laver sa voiture.

# Tous mobilisés pour préserver les ressources locales

La France connaît actuellement une période de sécheresse qui touche l'ensemble du territoire. Le phénomène s'installe au-delà de la période estivale, à une saison où les nappes phréatiques devraient se recharger. En mars 2023, 6 départements étaient déjà concernés par des restrictions d'eau.

La Préfecture suit et évalue le niveau de stress hydrique et peut être amenée à imposer des restrictions d'usage pour préserver la disponibilité des ressources. Compte-tenu de la sécheresse hivernale que nous avons connue et pour anticiper l'été à venir, il convient, dès maintenant, de limiter les quantités d'eau consommées et adopter des comportements plus sobres.

Le SIVOM agit concrètement avec l'aide de Veolia à la réduction des pertes en eau sur les réseaux avec une stratégie de recherche de fuites ambitieuse et le renouvellement des canalisations. Chaque Français utilise en moyenne 150 litres d'eau par jour, dont 93% pour l'hygiène et le nettoyage : il y a donc de bons réflexes à adopter pour maîtriser sa consommation en tant que particulier.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SIVOM du Gâtinais est propriétaire de toutes les infrastructures du service public de l'eau et en a confié l'exploitation à Veolia, le 1er janvier 2018, pour une durée de 12 ans.

## VEOLIA VOUS ACCUEILLE

6 rue de la Croix Saint-Marc  
89100 Villeroy

### Sur RDV uniquement :

Lundi et Mercredi de 8H à 12H  
Vendredi de 9H à 12H

### Accès libre :

Lundi mercredi et vendredi  
de 13H30 à 16H30  
Fermeture le mardi et le jeudi

# JO 2024 : LA JOURNÉE OLYMPIQUE DU GÂTINAIS

Le Gâtinais est la première collectivité de l'Yonne à célébrer les **Jeux Olympiques**. Cet événement aura lieu le **mercredi 14 juin** à Saint-Valérien.



Le gymnase et les anneaux sportifs de Saint-Valérien seront les lieux d'accueil de cette manifestation ouverte à tous, organisée avec le concours du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne. Le président du Conseil départemental, Patrick Gendraud, sera présent pour inaugurer cet événement festif qui initie un cycle olympique dans l'Yonne. Les élus locaux et les services de la communauté de communes accueilleront les visiteurs de 10h à 18h autour du thème de l'olympisme. Le Comité départemental olympique et sportif accompagne la communauté de communes pour célébrer le sport, la jeunesse et la culture.

Le forum enfance-jeunesse annuel du Gâtinais prend donc de l'ampleur pour mettre à l'honneur la diversité associative et culturelle du territoire. L'école de musique, de théâtre et de danse et le service enfance-jeunesse de la communauté de communes vous proposeront des animations tout au long de la journée, avec les associations et les partenaires de l'événement. La journée olympique du Gâtinais sera également l'occasion d'assister à deux représentations des danseuses et chorégraphes Laura Campino et Gillian Fiteni de la compagnie Azalea. Les deux artistes, qui ont déjà performé à l'Olympia et à Disneyland sauront vous éblouir. Une programmation musicale rythmera les événements de cette journée. Les producteurs locaux vous présenteront leurs spécialités et les restaurateurs du Gâtinais vous proposeront de quoi vous nourrir. Les stands des associations vous permettront de découvrir le Gâtinais autrement, dans une ambiance festive, sportive et chaleureuse.



# DU THÉÂTRE À VALLERY

Du 5 au 9 juillet, les jardins de Vallery accueilleront un festival de théâtre. Mené par le Collectif 100 degrés, constitué d'acteurs professionnels issus notamment du cours Florent, le festival, intitulé **Par les jardins**, se veut tout public. Au programme de cette première édition : une création d'après *L'Île des esclaves* de Marivaux, *La demande en mariage* d'Anton Tchekhov et *Les trois mousquetaires*.

## D'où venez-vous ?

D'un peu partout, Thibault vient de Châlons-en-Champagne, Charlotte est belge, Aurélien vient de Paris... C'est en répétant dans la maison de famille d'une amie à Escolives-Sainte-Camille [petit village près d'Auxerre] que nous avons découvert la région. On s'est dit que ce serait intéressant de créer un festival de théâtre dans cet endroit - ce qu'on a fait pendant quatre ans avec le Bazine Festival. On a eu envie de s'agrandir et on s'est mis en quête d'un autre lieu, c'est ainsi qu'on a découvert Vallery et le Gâtinais.

## Pourquoi les jardins de Vallery ?

Avec un espace comme celui-ci, on peut imaginer beaucoup de choses, jouer des œuvres qu'on ne pourrait pas forcément monter dans une salle... Le fait de créer un festival de plein air, enraciné dans le réel, correspond aussi à l'idée qu'on se fait du théâtre qui est un espace de représentation mais aussi un lieu de rencontre et d'échange... Le travail en extérieur et en festival ça nous permet de traverser des choses et même des rôles artistiquement qu'on n'aurait peut-être pas la chance de faire. C'est une expérience de vie, pas seulement une expérience artistique.

## Votre action sur le territoire se limite-t-elle au festival ?

Non, nous sommes déjà intervenus au collège du Gâtinais avec des classes de quatrième et de troisième. Nous allons travailler également avec le café Le Bourgogne à Saint-Valérien, avec des amateurs... L'année prochaine, nous allons travailler avec l'EHPAD de Chéroy, expliquer notre métier aux élèves de l'école de musique de Villeroy, poursuivre et développer notre collaboration avec le collège de Saint-Valérien. Nous allons à la rencontre des habitants, des élus, des structures du territoire.

## Comment voyez-vous l'avenir ?

Nous aimerions évidemment que cette première édition soit un succès artistique, qu'il y ait une rencontre avec le public, avec les élus... Au-delà, nous voudrions construire et développer un événement pérenne, tout en nous implantant sur le territoire de manière durable, et pourquoi pas créer des liens avec d'autres structures de la région. Nous ne voulons pas nous limiter. Encore une fois, ce sont les rencontres et les échanges qui nous guident.

# LE JOUR DE LA NUIT

Le Jour de la Nuit est un événement national, organisé annuellement depuis 2009. Son objectif est d'attirer l'attention du grand public sur les conséquences de la pollution lumineuse, et de le sensibiliser à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

À cette occasion, la communauté de communes organisera entre le 7 et le 14 octobre une série d'événements : un ciné-débat, des promenades pédagogiques dans la nature, des séances d'observation des étoiles, des expositions, des contes mais aussi une conférence auprès des entreprises du territoire pour sensibiliser le public à la pollution lumineuse, en partenariat avec l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes), la Société astronomique de Bourgogne et le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne.



## 100% VÉLO

Pour clôturer la semaine européenne de la mobilité qui se tiendra du 16 au 22 septembre, la communauté de communes organisera le 23 à Chéroy un événement mettant en scène le vélo dans tous ses états. Dans une atmosphère festive et bon enfant, de nombreuses activités permettront de redécouvrir cet indispensable outil du quotidien.

Au programme : ateliers de réparation et d'électrification avec le Repair Café et Mobil'Éco, exposition de vélos anciens, démonstration de "vélos-smoothies", balades en tricycle...

# Désertification médicale : l'appel de Jean-François Chabolle



Comme la presse s'en fait régulièrement l'écho, notre territoire, à l'instar de beaucoup d'autres, est en voie de désertification médicale. Nombreuses sont les professions de santé dont le taux de renouvellement dans notre Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne est aujourd'hui insuffisant, ce qui pour nombre de nos habitants représente un facteur d'inquiétude légitime.

Devant cet état de fait et ne souhaitant pas rester indifférent aux enjeux d'une telle problématique, je veux me tourner vers ceux d'entre vous, médecins, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes ou autres professionnels de santé, à la retraite ou non mais sans doute en résidence secondaire sur notre territoire pour vous proposer d'exercer votre métier dans l'une des structures qui maillent notre territoire.

J'entends bien entendu qu'il ne peut s'agir pour vous que de temps partiel mais il peut être intéressant de profiter dans des temps choisis de l'exercice de vos activités juste avant ou juste après les week-ends par exemple ou bien même une ou deux semaines par mois.

Sous forme salariale ou en exercice libéral, assisté ou non par un secrétariat, bien des possibilités existent pour vous accueillir.

Si cette proposition devait attirer votre attention je serais ravi de vous rencontrer personnellement avec la Vice-Présidente déléguée du développement de la santé, Brigitte Berteigne, Maire de Chéroy.

J'adresse également cet appel aux professions d'auxiliaires médicaux : aides-soignants, auxiliaires de puériculture, infirmiers – qu'ils souhaitent exercer en libéral ou au sein des nombreux établissements de notre territoire (associations d'aides à domicile, EHPAD, centres de santé), ils sont les bienvenus dans notre région qui a plus que jamais besoin de leur savoir-faire.

*contact@gatinais-bourgogne.fr*  
03 86 97 71 94

## Espaces France services

**Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique** : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien à **Chéroy et Égriselles-le-Bocage**.

### Permanence de Chéroy :

13, rue de Paris 89690 CHEROY  
03 86 95 95 33  
cheroy@france-services.gouv.fr  
Mardi 10:00 - 12:15 / 13:30 - 16:30  
Mercredi 9:00 - 12:15 / 13:30 - 16:30  
Jeudi 9:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00  
Vendredi 9:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00  
Samedi 9:00 - 12:00

### Permanence d'Égriselles-le-Bocage :

26 Grande Rue 89500 Égriselles-le-Bocage  
03 86 86 29 37  
franceservices.egriselles@gmail.com  
Lundi 08:15 - 11h45  
Mardi 08:15 - 11h45 / 14:00 - 16:15  
Mercredi 08:15 - 11:45  
Jeudi 08:15 - 11:45 / 14:00 - 16:15  
Vendredi : 08:15 - 11:45 / 14:00 - 16:15

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## JUIN

- 03** > **CHÉROY** – Concert gratuit du groupe KALFFA. À 19h, sur la place du Général-de-Gaulle
- 03** > **SAINT-AGNAN** – Représentation théâtre association communale Plat c'est Bô. À l'espace du Moulin
- 03** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Feux de la Saint-Jean (organisé l'association Horizon)
- 04** > **BUSSY-LE-REPOS** – Vide-greniers (organisé par le comité des fêtes) Réservation obligatoire: 06 89 66 22 72 Buvette et restauration sur place
- 04** > **DOMATS** – Concours de pétanque À la Maison pour tous
- 04** > **VILLETHIERRY** – Vide-greniers (organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers)
- 09** > **SAINT-VALÉRIEN** – Apéro-concert avec le groupe Only 4 (organisé par le Club de l'amitié) À partir de 19h, place de la Paix
- 10** > **VILLENEUVE-LA-DONDAGRE** – Feu de la Saint-Jean et Méchoui Party (Comité des Loisirs). À 19h30, au terrain de football
- 11** > **BRANNAY** – Balade pédestre autour de Cerisiers, pique-nique sorti du sac (organisés par le Comité des Fêtes)
- 11** > **DOMATS** – Chasse au trésor À 10h30, à la bibliothèque
- 11** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Concours de pétanque (organisé par l'association Festi'Bocage)
- 14** > **SAINT-VALÉRIEN** – Journée olympique du Gâtinais (animations, rencontres, spectacles). De 10h à 18h, face au gymnase
- 17** > **CHAUMOT** – Feux de Saint-Jean (organisé par l'Amicale de Chaumot)
- 17** > **DOMATS** – Feux de la Saint-Jean À la salle des fêtes
- 17 / 18** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Salon du livre (organisé par l'association Chemin des Arts)
- 17 / 18** > **JOUY** – Fête communale (vide-greniers le 18)
- 21** > **CHÉROY** – Fête de la musique À 19h, sur la place du Général-de-Gaulle
- 21** > **FOUCHÈRES** – Concert du groupe «Why Not». Buvette et restauration sur place. À 19h, sur l'esplanade du village
- 24** > **CHAUMOT** – Fête de la musique (organisée par Musicalmien)

**24 / 25** > **PIFFONDS** – Fête du village «Les 30 glorieuses» (feu d'artifice, bal populaire)

**25** > **DOMATS** – Concours de pétanque À la Maison pour tous

**25** > **SAINT-VALÉRIEN** – Festival de majorettes au gymnase (organisé par les Mésanges)

## JUILLET

**01** > **NAILLY** – Feu d'artifice

**02** > **FOUCHÈRES** – Vide-greniers, organisé par l'association «Animation Fouchères»

**05 / 09** > **VALLERY** – Festival de théâtre «Par les jardins»

**13** > **SAINT-AGNAN** – Retraite aux flambeaux et bal (sous réserve) – Feu d'artifice intercommunal le 14 juillet aux étangs de Villeblevin

**13** > **SAINT-VALÉRIEN** – Repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice

**14** > **BUSSY-LE-REPOS** – Repas républicain sorti du panier et bal. Verre de l'amitié offert par l'équipe communale. Place Paul-Sédille

**14** > **BRANNAY** – Jeux, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

**14** > **CHÉROY** – Feu d'artifice et bal – Repas midi et soir (animations et jeux pour les enfants). À 12h30 et 19h, au square Höhenkirchen

**15** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Festivités du 14 juillet (pique-nique, feu d'artifice et bal organisés par la commune et l'Amicale des Pompiers)

**15** > **FOUCHÈRES** – Fête du village et feu d'artifice. Rendez-vous près des terrains de boules «Rue du Bout du Monde»

**15** > **SAVIGNY-SUR-CLAIRIS** – Feu d'artifice

**22** > **DOMATS** – Feu d'artifice À la salle des fêtes

## AOÛT

**15** > **NAILLY** – Marche du 15 août

**26** > **BUSSY-LE-REPOS** – Rencontre de Pétanque «Mêlée Tournante». Inscriptions à partir de 13h15,

participation 4€. Renseignements : 06 89 66 22 72.

## SEPTEMBRE

**09** > **SAINT-AGNAN** – Parcours d'orientation nocturne (organisé par le comité des fêtes)

**09** > **VILLETHIERRY** – Fête Saint-Loup : jeux pour les enfants, repas (sur réservation), concert du groupe ORPHEON (pop rock), feu d'artifice

**16** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Trail (organisé par l'association Festi'Bocage)

**16** > **JOUY** – World Cleanup Day : opération de ramassage des déchets

**16 / 17** > **NAILLY** – Vide-greniers

**23** > **CHÉROY** – Soirée couscous À 19h30, à l'espace André-Henry

**30 (et 1<sup>er</sup> octobre)**

> **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Festival de l'association l'Ensemble Artistique

## OCTOBRE

**01** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Rallye Rétro Gourmand (organisé par le garage ALARY)

**07** > **BRANNAY** – Concours de belote (organisé par l'association les Fleurs d'automne)

**08** > **FOUCHÈRES** – Marche déjeunatoire autour de Fouchères, organisée par l'association «Animation Fouchères»

**14** > **BRANNAY** – Après-midi concert avec le groupe «Entre nous 89» (organisé par les Fleurs d'automne)

**14** > **CHAUMOT** – Repas (organisé par l'Amicale de Chaumot)

**20 / 21** > **SAINT-VALÉRIEN** – Cabaret Show (Club de l'amitié)

**21 / 22** > **ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE** – Salon du Livres (organisé par l'association Chemin des Arts)

**31** > **SAINT-AGNAN** – Soirée Halloween (organisée par le comité des fêtes)